

COMPTE RENDU REUNION
DU 06/11/2018

Présents : Claude Delafosse, Jean-Yves Abgrall, Daniel Guerin, Gwen Rubeillon, Marc Tétard, Yannig Goltais, Delphine Goltais, Benoît Bideau et Michel Morvan.

Excusés : Christine le Pourcelet et Loïc année.

Invité : José Cario

Début de séance à 19h54

Claude remercie les personnes présentes.

- Jean-Yves a demandé cette réunion avant l'AG afin de tout clarifier, et de valider les différentes propositions de la réunion du 16 août 2018, pour laquelle le chorum n'était pas réuni.
- Après relecture du PV de la réunion du 16 août 2018, le bureau valide à l'unanimité les propositions faites, le chorum étant atteint ce jour.
- Echange sur le départ de Patrick, notre ancien secrétaire, à qui nous avons proposé une rupture conventionnelle et qui a été mise en place
- José étant à ce jour le nouveau secrétaire administratif. Marc Tétard a accepté le poste de trésorier provisoirement jusqu'à l'AG. Nous prenons la décision de voter le poste de trésorier en même temps que celui de président, lors de la réunion du comité directeur qui suivra le vote des membres du comité directeur lors de l'AG.
- Rappel qu'un ordinateur portable a été acheté afin d'être utilisé par tous les clubs, pour les compétitions. Un document de prise et de restitution de matériel devra être rempli et signé par les clubs organisateurs,
- Claude rappelle que l'objectif du comité ce jour est que chaque club retrouve une autonomie dans l'organisation des compétitions. Jean-Yves propose de mettre en place une formation, sur la gestion du secrétariat d'une compétition, en créant une compétition virtuelle.
- Claude nous présente les nouveaux statuts applicables aux comités départementaux à voter lors de l'AG extraordinaire. Quasi statu-quo pour le comité 35, le principal changement étant une licence / une voix.
- Rappel sur l'obligation des clubs par rapport aux dossiers médicaux de leurs nageurs. Echange.
- Pour le bilan général de la saison, les actions ont pu avoir lieu sans incidence financière par rapport au budget prévisionnel.
- Pour le déroulement de la prochaine AG, nous commencerons avec l'AG extraordinaire, suivra l'AG classique avec les différents rapports, et intervention des invités (président de la ligue, président du CDOS, ...)
- Le commissaire aux comptes travail avec José depuis une semaine, pour préparer cette assemblée générale, et c'est donc José qui présentera les comptes de la saison passée.
- Echange sur la volonté du comité par rapport au choix de ses actions sportives. Des stages en plus des déplacements sur des meetings ? Des actions avec une vision à plus long terme et un projet de développement sportif partagé proposé par Michel
- Bref échange sur le CLE 35 avec Benoît qui nous informe de son bon fonctionnement, mais des améliorations sont souhaitables. Il nous informe aussi du projet de création d'un C,A,F sur

Rennes qui prend forme. Il nous rappelle le niveau sportif du département qu'il conviendrait de rehausser.

- Etudier la possibilité de mettre en place pendant les championnats de France à Rennes, dans des piscines avoisinantes, une action pour les jeunes nageurs accompagnée par une entrée pour des finales à la piscine de Bréquigny, action qui pourrait être parrainée par un nageur de haut niveau
- Pour préparer le prévisionnel, nous échangeons sur la demande de la ligue de Bretagne pour le CLE 35 du renouvellement de la participation d'un montant de 1500€, qui sera acceptée sous réserve du retour d'un rapport d'activité.
- Jean-Yves nous informe de la création d'un nouveau club »natation bretagne »et en explique les modalités de fonctionnement et son objet lié en particulier à l'eau libre .
- Le site du comité est de nouveau actif. Jean Yves est chargé de l'enrichir et est à la disposition de ceux qui voudrait communiquer des informations sur la vie du comité et des clubs du département
- Recherche rapide d'une autre date pour le meeting NAT 35, proposition du dimanche 10 mars à Rennes. Benoît se charge de la demande.

Clôture de la séance à 22H.

Le secrétaire général

JY Abgrall